

Lettre de candidature de Cyrien Anot de Maizières au Citoyen ministre de l'Instruction publique

Numéro d'inventaire : 2018.3.539

Auteur(s) : Cyprien Anot de Maizières

Type de document : correspondance

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1848

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Lettre de deux pages écrites sur quatre

Mesures : hauteur : 32,5 cm ; largeur : 20,9 cm (dimensions fermées)

Notes : Anot de Maizières, professeur au lycée de Versailles, écrit à Hippolyte Carnot pour briguer soit une place d'inspecteur de l'Académie de Paris, soit un rectorat, soit le titre d'inspecteur des études dans les petits séminaires et résume ses titres professionnels : professeur de rhétorique, d'histoire, docteur-es-lettres, officier de l'université, prix d'honneur remporté dans sa classe en 1840, nombreux succès au concours, bons rapports d'inspection. Il décrit sa bibliographie et ajoute "Enfin comme citoyen, il croit pouvoir dire qu'il a fait preuve de dignité et de fermeté de caractère, dans les cent jours en prenant un fusil". Il a refusé d'entrer comme maître des requêtes au Conseil d'Etat, de remplacer Villemain dans sa chaire de la Sorbonne, pour garder son indépendance. Il est venu en juin "défendre l'Assemblée nationale avec la compagnie d'artillerie de Versailles". Il fait à Versailles "un cours public et gratuit d'histoire où il compare entre autres choses les institutions républicaines de tous les tems et de tous les peuples".

Mots-clés : Iconographie, biographies, souvenirs de pédagogues

Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Ministère

Lieu(x) de création : Versailles

Historique : Provenance: Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Autres descriptions : Langue : Français

Au Citoyen Ministre de l'Instruction Publique & d'Enseignement

Ancien de maîzières professeur au Lycée de Versailles
demande pour une place d'inspecteur de l'Académie de
Paris, fait un Rectorat fait le titre d'inspecteur
d'études dans les écoles féminines,
à l'appui de sa demande il expose:
qu'il professe la rhétorique depuis vingt deux ans,
qu'il a professé deux ans l'histoire,
qu'il est Docteur-es-Lettres,
officier de l'Université,
que dans sa classe, où les six hommes ont été
renvoyés en 1840, les fruits au concours ont été
d'année en année plus nombreux;
et qu'enfin les inspecteurs généraux n'ont
jamais transmis sur son compte que des
rapports favorables à l'Université et ont souvent
demandé pour lui un Rectorat
comme candidat, il ajoute:
qu'il est auteur d'un ouvrage comparatif de toutes
les religions ouvrage auquel dix huit auteurs
parisiens ou ecclésiastiques ont donné des éloges;
d'un essai sur la constitution de 1814 communiqué
à Napoléon;
d'un essai sur les révolutions communiqué à
Lyon;
d'un ouvrage inédit sur l'éducation communiqué
à M. de Talleyrand;
des Lettres politiques d'écrits publiés

